

Le Mans, le 30 Août 2016

jean-marc.greneche@univ-lemans.fr

COMPTE RENDU CONSEIL D'UNITE DU 26 AOUT 2016

Personnes présentes

J-F BARDEAU (suppléant) M. BARRE M. BODY (Suppléante) A. BOUSSONNIERE F. CHAVANON P. DANIEL G. DUJARDIN H. FABRE L. FONTAINE J-M GRENECHE	F. LEGROS V. MAISONNEUVE A. MARTEL T. NICOLAI (Suppléant) M. PLOUZEAU S. REINER (invitée permanente) P. RUELLO (suppléant T. PEZERIL) A. BIGET-BREBION (prise de notes)
--	--

Ordre du jour

- ✓ priorisation des demandes d'emplois,
- ✓ nature et demande avec priorisation de "petits" moyens pour équipements ou contribution pour gros équipements (PPI actuel?),
- ✓ dotation totale?,
- ✓ demande moyens pôle hygiène et sécurité (Frédéric Legros),
- ✓ livret d'accueil (Sabine),
- ✓ badges-tour de cou (procédure de distribution),
- ✓ contributions IMMM 2017 SOFTCOMP et LIA.

1. Priorisation des demandes d'emploi

DIALOG CNRS doit être bouclé pour le 09/09/2016. Un état des lieux des demandes d'emplois a déjà été dressé et discuté lors de 2 CS en juillet dernier. Reste au CU de prioriser les demandes d'emploi CNRS, sachant que la campagne d'emploi côté Udm est close.

Priorisation des demandes d'emploi profil BIATSS :

Au niveau de l'UdM, pour info, les demandes suivantes ont été formulées :

- Renouvellement de C. Jacquemmoz sur le poste vacant d'IGE RMN,
- Renouvellement de J-L PLU sur l'Ad-T Construction Mécanique, suite à l'affectation de J-L Guérin à la BU à la rentrée prochaine,
- Demande de renouvellement du CDD IGE en calcul scientifique actuellement occupé par F. LABBE,
- Demande de modification de la fiche de poste de Térésa Thomas (suite départ en retraite). Cette dernière occupe un poste à 80%, uniquement enseignement (TP de chimie). L'objectif est de passer ce

poste à 100%, dont 20% pour l'IMMM pour des activités de recherche orientées sur les analyses thermiques "Polymères" (maintenance et formation car 20% trop juste pour faire autre chose),

- Demande de création d'un poste de Technicien en Synthèse organique. Le profil de ce poste a été retravaillé, le but étant de définir un profil de technicien de recherche couplé à des activités de valorisation (scale-up). Cette demande de création de poste a été classée 1ère au niveau du CA de l'UFR Sciences. La décision finale sera prise à la Maison de l'Université.

Côté CNRS, 2 demandes vont être formulées. L'équipe de Direction attend les commentaires des membres du CU pour valider ces 2 profils. Le classement suivant est décidé lors du CU :

1er) Poste d'IE en microscopie électronique (suite départ de Nadia HANECHÉ),

2e) Demande de création d'un IE Rayons X.

Priorisation des demandes d'emploi CR2 :

1ère) CR2 Thématique SO (section 12) - Candidate potentielle : Anne-Caroline CHANY,

2e) CR2 Thématique POL (section 11) - Candidat potentiel : Thomas BLIN, qui commencera un post-doc début octobre,

3e) CR2 Thématique MI - Le profil est en cours d'élaboration, un texte va prochainement être proposé par les animateurs de cette thématique,

4e) CR2 Thématique PSC - Thomas BEUVIER pourrait être un candidat potentiel, mais le profil n'est pas encore clairement défini par la thématique. Il est probable qu'aucun profil ne sera déposé cette année. Jean-François BARDEAU fait remarquer qu'il serait bon de prendre les devants et de définir dès à présent, un besoin futur sur Mössbauer-rayonnement synchrotron en nano-magnétisme, pour palier au départ de J-Marc dans 3-4 ans.

2. Nature et demande avec priorisation de "petits" moyens pour équipements ou contribution pour gros équipements (PPI actuel?)

L'équipe de Direction souhaite demander une participation financière en ressources propres pour l'achat de gros équipements programmés dans le PPI 2016 (Console RMN et Laser), et également demander l'achat de petits équipements (comme l'ozoneur), difficiles à financer par d'autres biais.

Il est finalement décidé de mentionner ces 2 demandes dans DIALOG.

Le CU valide cette proposition.

J-F TASSIN pourra tout de même être sollicité sur le sujet afin qu'il donne son avis sur la meilleure stratégie à adopter.

3. Dotation totale DIALOG

Jean-Marc fait une présentation du tableau des dotations CNRS - Udm depuis 2012.

Sabine rappelle qu'il est bien de demander des dotations au CNRS et à l'Udm, mais encore faut-il les dépenser! A ce jour, certaines équipes n'ont pratiquement pas touché aux crédits qui leur sont accordés. Par ailleurs, avec le passage à la BGCP, la date limite pour engager des commandes va être avancée. Il ne sera plus possible de commander, côté Université, **à partir de mi-novembre. Attention, les commandes qui ne seront pas bouclées en 2016, seront payées sur le budget 2017!**

Tous ces éléments vont être rappelés aux responsables d'équipe et de plateformes.

Jean-Marc propose de faire une demande de dotation CNRS à hauteur de 140-145k€.

Le CU vote à l'unanimité pour demander 145 k€ de dotation au CNRS.

Il conviendra de mettre en avant le bilan positif de l'HCERES pour justifier cette augmentation dans la demande de moyens (pour rappel 125k€ demandés pour 2016).

4. Demandes de moyens Pôle Hygiène et Sécurité

Frédéric LEGROS dresse le bilan des actions H&S réalisées en 2015-2016 et présente le programme d'actions pour 2016-2017.

Sachant que les demandes H&S sont désormais à faire dans DIALOG, le Pôle H&S souhaite inscrire l'acquisition de 3 armoires de sécurité pour 2017. Les demandes seront examinées par une commission ad hoc et en cas d'acceptation, une dotation spécifique sera versée courant avril 2017.

5. Livrets d'accueil H&S IMMM

Le livret d'accueil H&S IMMM à destination des nouveaux entrants est maintenant réalisé, grâce au travail notamment de F. AMIARD et C. GALVEN. Le CU a pu au préalable en prendre connaissance.

Remarques formulées :

- ✓ il serait bon de revoir la version en anglais, en faisant appel aux collègues enseignant l'anglais sur l'UdM ou alors en sollicitant Morwenna, si elle en est d'accord ;
- ✓ Monique BODY souhaiterait que le RDC du nouveau bâtiment Recherche apparaisse dans le livret pour la partie Physique.

Si d'autres remarques sont à formuler concernant ce livret d'accueil, se rapprocher de Frédéric AMIARD.

6. Procédure de distribution des badges tours de cou

Partant du constat que beaucoup de personnes non identifiables "erraient" dans les couloirs et que plusieurs vols avaient été déclarés, il avait été décidé, lors du dernier CU, que tous les personnels (permanents et non permanents, stagiaires y compris) devraient porter leur badge sur eux, en attendant que des portes sécurisées soient un jour installées. Anne Boussonnière avait été missionnée pour démarcher des fournisseurs afin que soit réalisé des tours de cou "IMMM" et des supports de badge. Ces badges tour de cou sont désormais disponibles.

Alexandra se chargera de la distribution auprès des responsables d'équipe. Chaque visiteur ou stagiaire se verra également remettre un badge tour de cou qu'il devra rendre au moment de son départ.

La mise en place de portes sécurisées, et l'aspect sécurité au sein des laboratoires en général, sera à rediscuter au niveau de l'UFR Sciences dans un 1er temps et également avec Delphine BERTUS.

Concernant la ZRR, l'équipe de Direction de l'IMMM a finalement décidé de ne pas s'inscrire dans ce processus. Il faudra voir si cela est accepté en plus haut lieu.

7. Contributions IMMM 2017 à SOFTCOMP et LIA

✓ Adhésion à SOFT COMP : une 1ère discussion avait eu lieu sur le sujet lors du CU du 11 Mai 2016. L'équipe de Direction souhaite aujourd'hui aborder sa position concernant sa participation financière pour l'adhésion 2017. L'IMMM propose que cette adhésion 2017 soit à nouveau supportée en grande partie par les équipes concernées, à savoir NOVA et PCI, et que l'Unité apportera sa contribution pour un montant à définir par le CU.

Après discussion, il est finalement décidé de ne pas reconduire l'adhésion à Soft Comp pour 2017.

✓ Adhésion à LIA : Pascal RUELLO fait une présentation de ce qu'est le LIA et l'intérêt de l'IMMM à y adhérer. Le CNRS contribuera financièrement à cette adhésion. Une participation financière de chaque labo doit également être assurée, en plus d'une participation de l'établissement. Pascal n'a pour l'instant pas de demande précise à formuler à l'IMMM. Ce point sera donc rediscuté lors d'un prochain CU.